



Parcours Regards 2026-2027

Cette aide aux actions de d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de valoriser **la diversité** des formes artistiques contemporaines en arts visuels et spectacle vivant, les **nouvelles écritures et les nouveaux langages artistiques auprès des Jeunes, en proposant des rencontres sur l'ensemble du territoire normand**. Cet appel à projets s'inscrit dans une démarche forte engagée par la **Région en faveur du respect des Droits Culturels en Normandie**, lesquels figurent au cœur de sa politique culturelle et patrimoniale depuis 2017.

Objectifs

- Permettre à des jeunes de découvrir une création artistique, de rencontrer des artistes et de fréquenter des lieux et événements culturels de la région,
- Inscrire les établissements scolaires et les organismes de formation dans la vie culturelle de leurs territoires,
- Inciter les structures culturelles et les artistes à partager leur travail avec des publics,
- Renforcer la présence artistique sur l'ensemble du territoire et donner aux créateurs les moyens de travailler, de rechercher, d'expérimenter en relation avec les populations,
- Promouvoir les rencontres interdisciplinaires.

Bénéficiaires

- **Structures culturelles et/ou équipes artistiques professionnelles** engagées dans des projets culturels en Normandie, et reconnues pour leur travail de création, de diffusion, de médiation et/ou de valorisation du patrimoine,
- **Jeunes** scolarisés, accompagnés ou formés au sein de structures relevant des compétences de la Région : lycées publics et privés sous contrat d'association avec l'Etat, Centres de Formation des Apprentis (CFA), Maisons Familiales et Rurales (MFR), organismes de formation, école de la deuxième chance.

Caractéristiques de l'aide

Les **parcours Regards** proposent à des Jeunes des rencontres **avec la création artistique contemporaine, des lieux de culture** et le cas échéant, **de patrimoine**. Ces actions de médiation portent sur **tous les champs artistiques** des Arts Visuels et des Arts Vivants : cirque, arts de la rue, musique, théâtre, danse, marionnettes, littérature, poésie, archives, cinéma, audiovisuel, arts numériques, arts visuels, design, architecture, musées ... La Région accompagne ces **parcours** élaborés par des acteurs culturels professionnels *via* le lancement **d'un appel à projets annuel**. **Les artistes/équipes artistiques interviennent ainsi auprès des jeunes, proposent** des interventions et ateliers artistiques **au sein des établissements normands**, relevant de la compétence de la Région.

Les projets déposés sont examinés par un jury qui se réunit **mi-mars ; 30 à 32 projets** sont sélectionnés pour figurer au programme de la future Saison Regards. Le jury est composé de représentants de la Région et de ses partenaires (DRAC, Rectorat, DRAAF, ...). Les projets retenus sont ensuite proposés aux établissements scolaires ou éducatifs demandeurs, **lesquels formulent trois vœux de parcours par ordre de priorité pour un même groupe**.

Un second jury se réunit **en juin**, afin d'attribuer les parcours aux établissements pour l'année scolaire à venir, **en veillant à un équilibre territorial**.

Les parcours sont jalonnés de 2 à 3 étapes accompagnées par les CEMEA de Normandie :

- Des temps de sensibilisation, d'atelier-s, et de médiation
- Un temps de programmation dans les murs : l'accueil d'une forme artistique au sein de l'établissement, dite forme *in situ*
- La fréquentation par les jeunes d'une forme artistique dans un lieu culturel, dite « forme extérieure ou en salle »

Et/ou

Les structures culturelles sont invitées à répondre à l'appel à candidatures entre le 12 décembre 2025 et le 18 février 2026, minuit délai de rigueur, concernant leurs propositions de parcours d'Education Artistique et Culturelle. Les porteurs de projets retenus seront informés le 31 mars au plus tard.

Le programme de la saison prochaine sera diffusé à partir du 27 avril 2026. Afin de bénéficier d'un parcours "Regards" pour l'année scolaire septembre 2026-2027, les établissements scolaires/de formation devront se positionner le 27 mai 2026 délai de rigueur. Les résultats du jury seront communiqués entre le 1er juillet 2026 au plus tard.

Contacts

Contacts

Cyrille LAMISSE

Direction de la Culture et du Patrimoine

Service Droits et industries culturels

Chargée de projets action culturelle

02 32 76 85 98

cyrille.lamisse@normandie.fr